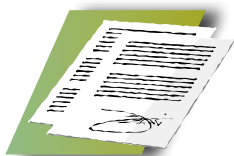


LA COLOCATION

C'est un contrat de location qui permet à plusieurs personnes de partager un logement, son loyer et les charges.



- > Pas de frais,
- > Un seul mois de dépôt de garantie,
- > APL sur tous les logements,
- > Locapass.

Exemples de loyers pour un appartement :

- > T4 sur Favreau : à partir de 268 € (hors charges)
- > T4 sur Richardières : à partir de 359 € (hors charges)
- > T4 sur Bretagne : à partir de 281 € (hors charges)

Les logements sont assujettis à la taxe d'habitation

> Plus d'informations



Tél. : 02 41 75 25 25
02 41 75 25 39
34 rue de Saint Christophe
CS 32144
49321 CHOLET CEDEX
location@slh-habitat.fr

Sur le site internet
www.slh-habitat.fr

slh
Sèvre Loire Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

slh-habitat.fr

Colocation
jeunes et étudiants



Document non contractuel - Direction Communication SLH - Juillet 2016 - Crédit photos : Fotolia

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

POUR QUI...

Les étudiants

Les moins de 30 ans

Les personnes en contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation

OU...



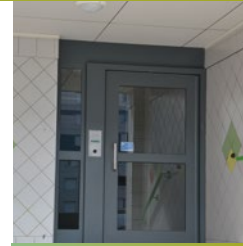
Chauffage collectif
Bretagne



A proximité
des pôles étudiants



Désservis par les
transports en commun



Immeubles avec
interphones



Le contrat

- Il a une durée d'un an renouvelable sous certaines conditions. Il est signé par chacun des colocataires.
- Chaque colocataire consent à une clause de solidarité, c'est-à-dire qu'il est solidairement tenu au paiement du loyer et des charges.

Vous souhaitez votre propre logement
Sèvre Loire Habitat vous propose deux résidences étudiantes

RENSEIGNEMENTS :
www.slh-habitat.fr

Les offres / jeunes et étudiants